

## Exercice n°1 : Les trois aires civilisationnelles de la méditerranée médiévale – Fiche d'activité

### Consignes :

- 1) Travail préparatoire à la maison : lire les documents sur Palerme au XIIe siècle et sélectionner les informations montrant qu'il s'agit d'une ville marquée par plusieurs héritages culturels
- 2) Travail en binôme en classe : grâce à un remue-méninge à deux et à vos souvenirs des cours de 5<sup>ème</sup>, remplir le tableau suivant en notant les caractéristiques principales des trois grandes aires civilisationnelles de la Méditerranée au Moyen Age
- 3) Travail en binôme en classe : déterminer les figurés à utiliser pour compléter le croquis
- 4) Travail individuel en classe : à l'aide des documents du manuel, réaliser le croquis.

En cette cité, les musulmans conservent quelques restes de leur foi ; ils fréquentent la plupart de leurs mosquées. Ils ont des faubourgs qu'ils habitent seuls, à l'exclusion des chrétiens. Les souks en sont fréquentés par eux, et ils en sont les marchands. Ils ont une mosquée principale où ils s'assemblent pour faire la prière et qu'ils ont grand soin d'illuminer en ce mois béni [ramadan]. Les mosquées ordinaires sont fort nombreuses, innombrables. Pour la plupart, elles servent de classes pour les professeurs de Coran. [...]

L'un des édifices des infidèles les plus extraordinaires que nous ayons vus est l'église dite de l'Antiochien. Nous l'avons visitée le jour de la Nativité, qui est pour les chrétiens une très grande fête. Son architecture nous offrit un spectacle indescriptible, tel qu'il faut décider qu'elle est le plus merveilleux des ouvrages de ce bas monde. [...] Cette église a un clocher qui repose sur des piliers-colonnes en marbre de différentes couleurs, et une coupole y est élevée sur d'autres colonnes.

Dans cette ville, la parure des chrétiennes est celle des femmes des musulmans. La langue alerte, enveloppées et voilées, elles sont dehors à l'occasion de la fête dont nous venons de parler ; vêtues d'étoffes de soie brochées d'or, drapées dans des vêtements magnifiques, voilées de voiles aux couleurs variées, chaussées de bottines brodées d'or, elles se pavant en se rendant à leurs églises ou plutôt à leurs gîtes.

Ibn Jubair, *Relations de voyages*, XIIe siècle (Ibn Jubair est un écrivain originaire d'Al-Andalous, qui relate les étapes de son voyage jusqu'à La Mecque)

### Palerme au XIIe siècle



	Occident chrétien	Empire byzantin	Monde musulman
Religion dominante (date, origine géographique, fondateur)			
Langue majoritaire			
Capitale(s) religieuse(s) ou villes saintes			
Organisation politique (unité ou non?), principaux pouvoirs			
Exemple de grande réalisation architecturale et/ou culturelle			

**La Méditerranée au début du XIIe siècle : carrefour de trois civilisations**



Légende

Occident latin

Empire byzantin

Monde musulman

Principaux royaumes latins

Principales dynasties musulmanes au pouvoir

Siège religieux et villes saintes

Présence de communautés juives importantes

Principales zones de contact entre les trois civilisations

## Exercice n°2 : La méditerranée médiévale, espace de conflits – Fiche d'activité

### Consignes :

- 1) Lire le texte suivant et sélectionner les événements importants de la vie de Bernard de Clairvaux, permettant notamment de montrer son implication dans la deuxième croisade
- 2) Grâce au texte et aux documents complémentaires, sélectionner les événements et périodes qui permettent de comprendre et de contextualiser le rôle de Bernard de Clairvaux dans la deuxième croisade
- 3) A l'aide du site [www.frisechrono.fr](http://www.frisechrono.fr), représenter ces deux types d'éléments : en haut ceux de la vie de Bernard de Clairvaux ; en bas les éléments de contexte.

### Document : Extrait de deux livres d'historiens sur Bernard de Clairvaux et la croisade

Bernard de Clairvaux était né en 1090 dans une famille de la noblesse bourguignonne. [...] Il avait reçu une bonne formation littéraire, et avait acquis une grande familiarité avec la Bible, Cicéron et d'autres auteurs profanes, ce qui en faisait un excellent représentant de la culture de son temps. Mais il voulait que la connaissance restât servante de la foi. [...] Bernard est un conservateur, c'est-à-dire qu'il est plus sensible au témoignage du passé qu'aux découvertes du présent. [...] L'ordre établi lui apparaissait voulu par Dieu. [...] La grande règle de vie de Bernard fut la pénitence. Il infligea à son corps les plus cruels traitements. [...] L'autre aspect majeur de sa spiritualité réside dans son amour de Dieu et de la Vierge. [...]

Trois ans après son arrivée au monastère de Cîteaux en 1112, il partit fonder celui de Clairvaux, au sud-est de Bar-sur-Aube, et il en demeura l'abbé jusqu'à sa mort en 1153. Sans cesse il travailla à la diffusion de l'idéal cistercien et il suscita une multitude de vocations. [...] Au milieu du XIIe siècle, il y avait trois cents abbayes cisterciennes. [...]

Bernard, ce moine si attaché à son cloître, en fut sans cesse distrait par les soucis majeurs de l'Eglise et il sillonna les routes de l'Europe pour aller porter témoignage de sa foi. [...] Lors du schisme d'Anaclet<sup>1</sup>, il prit fougueusement parti pour le pape légitime Innocent II. Il entoura les papes de ses conseils, notamment Eugène III (1145-1153), dont il devint le maître à penser. [...] En 1146, Bernard fut, à Vézelay et à Spire, l'extraordinaire prédicateur de la IIe croisade, dont l'échec lui fut d'ailleurs reproché. [...]

Il se fit le parrain et le promoteur d'un nouveau mode de vie religieuse, alliant le goût de la profession monastique, le prestige de la chevalerie et l'attrait de la Terre Sainte. [...] Saint Bernard prit sous sa protection un ordre militaire, celui des templiers, fondé en 1119 pour assurer la protection des pèlerins en Terre Sainte. [...] Bernard, séduit par leur vocation, rédigea pour une grande partie leur règle en 1128 et écrivit pour les encourager et diffuser leur idéal « La louange de la nouvelle milice » (*De Laude nova militae*).

Jean Chélini, *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Hachette, 1991

La prise du comté d'Edesse en 1144, 46 ans après sa fondation à l'issue de la première croisade, amène le pape Eugène III à réagir. [Il] appelle les chrétiens à se mobiliser pour « libérer les Eglises d'Orient » et reprendre Edesse. [...] La prédication<sup>2</sup> de la croisade fut confiée à Bernard de Clairvaux. Au printemps 1146, l'abbé cistercien prêcha à Vézelay, en présence du roi de France Louis VII, puis il gagna l'Allemagne où la prédication allait bon train mais prenait un tour dangereux : un Cistercien, le moine Raoul, ameutait les foules contre les juifs. Bernard parvint à empêcher une répétition des violences de la première croisade. A la fin de l'année 1146, le souverain germanique Conrad III prit la croix et entraîna avec lui une foule de seigneurs et de chevaliers. [...]

Saint Bernard pense la croisade en terme spirituels : elle concerne tous les chrétiens, où qu'ils soient et de quelque rang qu'ils soient, car elle est d'abord le moyen du salut. [...] Eugène III est sans doute plus réaliste. Le comté d'Edesse est tombé et il faut mobiliser les fidèles pour aider les Etats latins à résister et pour tenter de récupérer la ville.

Alain Démurger, *Croisades et croisés au Moyen Age*, Flammarion, 2006

<sup>1</sup> En 1130, à la mort d'Honorius II, deux papes sont élus par les cardinaux, qui n'ont pas pu se mettre d'accord : Innocent II et Anaclet II. Un schisme désigne une division au sein de l'Eglise.

<sup>2</sup> Action de prêcher, c'est-à-dire prononcer des sermons pour inciter les fidèles à telle ou telle action.

**Exercice n°2 : La Méditerranée médiévale, espace de conflits – documents complémentaires**

1) Les Etats latins d'Orient créés par la première croisade



2) Enluminure du XV<sup>e</sup> siècle

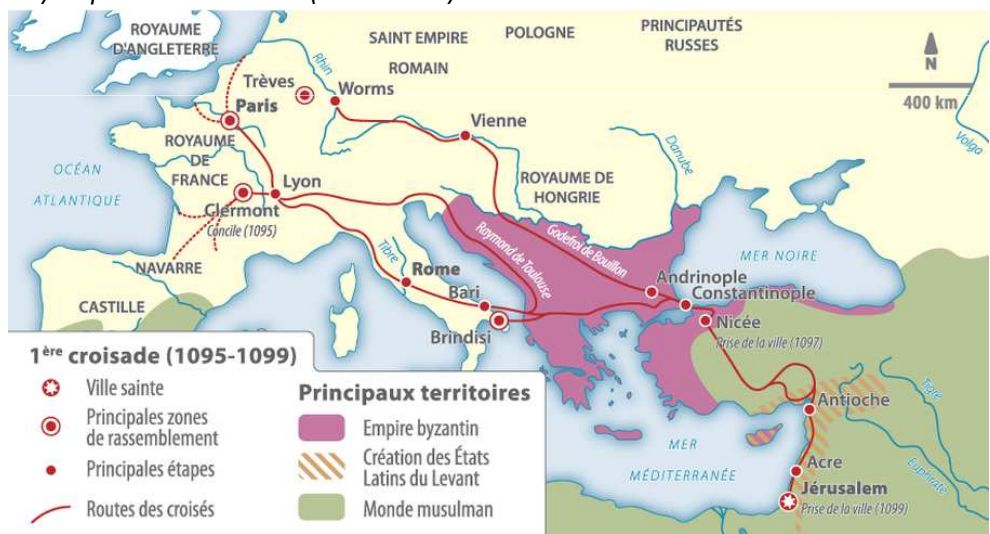


**4 Louis VII prend la croix à Vézelay (mars 1146)**  
 Devant une assistance fournie, alors que Bernard vient de prêcher la croisade au pied de la colline de Vézelay, le roi Louis VII et ses barons s'engagent à partir en croisade. Sébastien Mamerot, *Les Passages d'outremer faits par les Français contre les Turcs depuis Charlemagne jusqu'en 1462* (détail), 1475, BnF, Paris.

3) Extrait du De Laude novae militae

Pour les chevaliers du Christ, au contraire, c'est en toute sécurité qu'ils combattent pour leur Seigneur, sans avoir à craindre de pécher en tuant leurs adversaires, ni de périr, s'ils se font tuer eux-mêmes. Que la mort soit subie, qu'elle soit donnée, c'est toujours une mort pour le Christ : elle n'a rien de criminel, elle est très glorieuse. Dans un cas, c'est pour servir le Christ ; dans l'autre, elle permet de gagner le Christ lui-même : celui-ci permet en effet que, pour le venger, on tue un ennemi, et il se donne lui-même plus volontiers encore au chevalier pour le consoler. Ainsi, disais-je, le chevalier du Christ donne-t-il la mort sans rien redouter ; mais il meurt avec plus de sécurité encore : c'est lui qui bénéficie de sa propre mort, le Christ de la mort qu'il donne. (...)

4) La première croisade (1095-1099)



**1<sup>ère</sup> croisade (1095-1099)**  
 \* Ville sainte  
 ● Principales zones de rassemblement  
 ● Principales étapes  
 — Routes des croisés  
**Principaux territoires**  
 Empire byzantin  
 Création des États Latins du Levant  
 Monde musulman

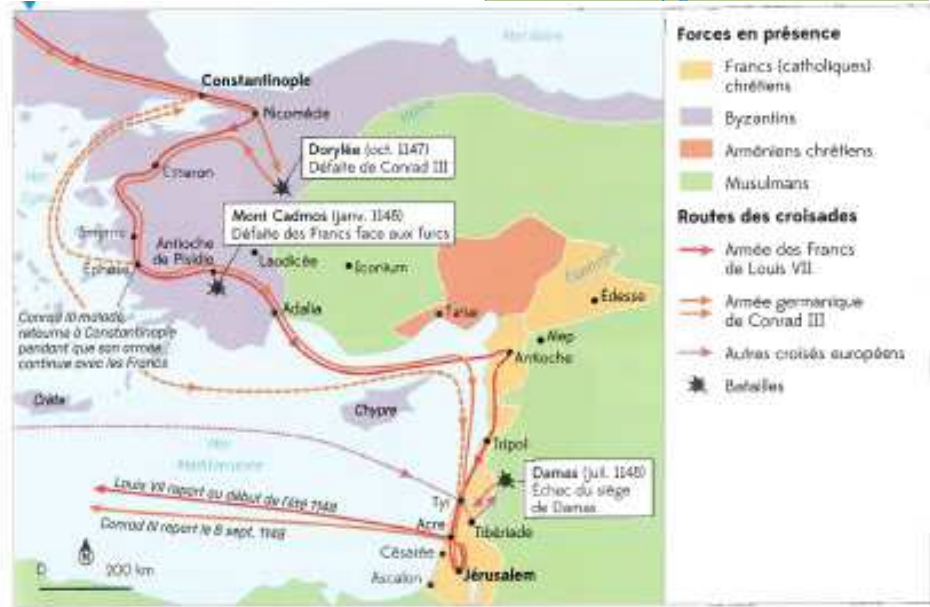
Pourtant il ne convient pas de tuer les païens si l'on peut trouver un autre moyen de les empêcher de harceler ou d'opprimer les fidèles. Mais, pour le moment, il vaut mieux que les païens soient tués, plutôt que de laisser la menace que représentent les pécheurs suspendus au-dessus de la tête des justes (...).

6) Itinéraire des prédications de Bernard de Clairvaux



— Voyage de Bernard de Clairvaux  
 ● Louis VII et Conrad III s'engagent dans la croisade  
 ● Émeutes anti-juives arrêtées par Bernard

5) Itinéraire de la deuxième croisade



**Forces en présence**  
 Franks (catholiques) chrétiens  
 Byzantins  
 Arméniens chrétiens  
 Musulmans  
**Routes des croisades**  
 Armée des Franks de Louis VII  
 Armée germanique de Conrad III  
 Autres croisés européens  
 \* Batailles

### Exercice n°3 : La méditerranée médiévale, espace de circulation et d'échanges intercivisationnels

POINT DE PASSAGE ET D'OUVERTURE : VENISE, GRANDE PUISSANCE MARITIME ET COMMERCIALE

#### Parcours A

##### Consignes :

- 1) A l'aide de vos connaissances et des documents ci-joint, rédiger des notes de marge permettant d'expliquer les passages soulignés et de donner des éléments de contexte
- 2) Justifier l'affirmation suivante grâce au document et en vous aidant des documents complémentaires : « les Vénitiens commerçaient avec toutes les aires civilisationnelles de la Méditerranée au XIe siècle »
- 3) Sélectionner dans le document les citations montrant que Venise était une puissance maritime puis complétez votre réponse grâce aux documents complémentaires.

Document : Lettre de quittance suite à un voyage commercial, 1095

Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ. L'an de l'Incarnation de notre Rédempteur mille quatre-vingt-quinze, au mois de juillet, au Rialto. Moi, Pietro fils de Stefano Mastragnello, de la paroisse de San Cassian, avec mes héritiers, je fais pleine et irrévocable sûreté [*c'est-à-dire : « je fais quittance de... »*], à toi Domenico Serzi, fils d'Andrea Serzi, de la même paroisse, et à tes héritiers pour une charte de caution que tu m'as faite à Constantinople pour deux parts [*de l'investissement*] que Michele Minzulo m'as faite pour une part et demie, que Dado Dedulo m'a faite pour une part et Giovanni Tagliapietra pour une demi-part ; vous me l'avez faite pour une ancre que je vous ai donnée en nolis<sup>1</sup> pour le voyage d'Antioche sur la nef à bord de laquelle Valentino Cristiano était nocher<sup>2</sup>, ladite ancre pesant deux cent quatre-vingts livres. Vous deviez me remettre là, à moi ou à mon envoyé, une somme d'un *michaèlato*<sup>3</sup> pour chaque part, mais toi, Domenico Serzi, tant pour cette ancre que pour son nolis, tu as acquitté et soldé depuis lors ce qui t'en incombait. À partir de maintenant, demeure quitte en ce qui me concerne de sorte que nous ne devons en aucun jour ni en aucun temps te requérir désormais davantage ou te citer en justice par aucun procédé petit ou grand. La charte de caution susmentionnée reste en ma possession en raison des autres parts qui n'ont pas été acquittées, mais, pour autant qu'elle te concerne, qu'elle demeure en toute manière annulée, sans force et sans valeur. Si à n'importe quel moment je tentais de requérir de toi quelque chose au sujet des articles ci-dessus, je promets de payer avec mes héritiers à toi et à tes héritiers cinq livres d'or, et que la présente sûreté demeure valide.

Moi Pietro, de ma main j'ai souscrit.  
Moi Andrea, témoin, j'ai souscrit.  
Moi Domenico, témoin, j'ai souscrit.  
Moi Domenico, témoin, j'ai souscrit.  
[Seing<sup>4</sup> de Giovanni, prêtre et notaire]

<sup>1</sup> Terme employé en Méditerranée et désignant le louage d'un navire pour transporter une cargaison ou pour voyager.

<sup>2</sup> Maître, patron d'un navire

<sup>3</sup> Pièce d'or de la monnaie byzantine.

<sup>4</sup> Signature

### Exercice n°3 : La méditerranée médiévale, espace de circulation et d'échanges intercivilisationnels

POINT DE PASSAGE ET D'OUVERTURE : VENISE, GRANDE PUISSANCE MARITIME ET COMMERCIALE

#### Parcours B

##### Consignes :

En vous aidant de vos connaissances et des documents complémentaires, rédiger plusieurs paragraphes permettant de répondre à la consigne suivante :

**Après avoir présenté le document, vous montrerez en quoi il témoigne du fait que Venise était au Moyen Age une grande puissance maritime et commerciale ainsi que des moyens utilisés pour garantir cette puissance**

##### Document : Lettre de quittance suite à un voyage commercial, 1095

Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ. L'an de l'Incarnation de notre Rédempteur mille quatre-vingt-quinze, au mois de juillet, au Rialto. Moi, Pietro fils de Stefano Mastragnello, de la paroisse de San Cassian, avec mes héritiers, je fais pleine et irrévocable sûreté [c'est-à-dire : « je fais quittance de... »], à toi Domenico Serzi, fils d'Andrea Serzi, de la même paroisse, et à tes héritiers pour une charte de caution que tu m'as faite à Constantinople pour deux parts [de l'investissement] que Michele Minzulo m'as faite pour une part et demie, que Dado Dedulo m'a faite pour une part et Giovanni Tagliapietra pour une demi-part ; vous me l'avez faite pour une ancre que je vous ai donnée en nolis<sup>[1]</sup> pour le voyage d'Antioche sur la nef à bord de laquelle Valentino Cristiano était nocher<sup>[2]</sup>, ladite ancre pesant deux cent quatre-vingts livres. Vous deviez me remettre là, à moi ou à mon envoyé, une somme d'un *michaèlaton*<sup>[3]</sup> pour chaque part, mais toi, Domenico Serzi, tant pour cette ancre que pour son nolis, tu as acquitté et soldé depuis lors ce qui t'en incombait. À partir de maintenant, demeure quitte en ce qui me concerne de sorte que nous ne devons en aucun jour ni en aucun temps te requérir désormais davantage ou te citer en justice par aucun procédé petit ou grand. La charte de caution susmentionnée reste en ma possession en raison des autres parts qui n'ont pas été acquittées, mais, pour autant qu'elle te concerne, qu'elle demeure en toute manière annulée, sans force et sans valeur. Si à n'importe quel moment je tentais de requérir de toi quelque chose au sujet des articles ci-dessus, je promets de payer avec mes héritiers à toi et à tes héritiers cinq livres d'or, et que la présente sûreté demeure valide.

Moi Pietro, de ma main j'ai souscrit.

Moi Andrea, témoin, j'ai souscrit.

Moi Domenico, témoin, j'ai souscrit.

Moi Domenico, témoin, j'ai souscrit.

[Seing<sup>[4]</sup> de Giovanni, prêtre et notaire]

<sup>[1]</sup> Terme employé en Méditerranée et désignant le louage d'un navire pour transporter une cargaison ou pour voyager.

<sup>[2]</sup> Maître, patron d'un navire

<sup>[3]</sup> Pièce d'or de la monnaie byzantine.

<sup>[4]</sup> Signature

### Exercice n°3 : La méditerranée médiévale, espace de circulation et d'échanges intercivilisationnels

POINT DE PASSAGE ET D'OUVERTURE : VENISE, GRANDE PUISSANCE MARITIME ET COMMERCIALE

#### Parcours C

**Consignes :** Réaliser un croquis permettant de résumer le texte suivant et intitulé : « Un exemple de la puissance commerciale et maritime vénitienne en Méditerranée en 1095 » et mentionnant notamment les lieux, acteurs et phénomènes

**Document :** *Lettre de quittance suite à un voyage commercial, 1095*

Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ. L'an de l'Incarnation de notre Rédempteur mille quatre-vingt-quinze, au mois de juillet, au Rialto. Moi, Pietro fils de Stefano Mastragnello, de la paroisse de San Cassian, avec mes héritiers, je fais pleine et irrévocable sûreté [c'est-à-dire : « je fais quittance de... »], à toi Domenico Serzi, fils d'Andrea Serzi, de la même paroisse, et à tes héritiers pour une charte de caution que tu m'as faite à Constantinople pour deux parts [de l'investissement] que Michele Minzulo m'as faite pour une part et demie, que Dado Dedulo m'a faite pour une part et Giovanni Tagliapietra pour une demi-part ; vous me l'avez faite pour une ancre que je vous ai donnée en nolis<sup>[1]</sup> pour le voyage d'Antioche sur la nef à bord de laquelle Valentino Cristiano était nocher<sup>[2]</sup>, ladite ancre pesant deux cent quatre-vingts livres. Vous deviez me remettre là, à moi ou à mon envoyé, une somme d'un *michaèlato*<sup>[3]</sup> pour chaque part, mais toi, Domenico Serzi, tant pour cette ancre que pour son nolis, tu as acquitté et soldé depuis lors ce qui t'en incombait. À partir de maintenant, demeure quitte en ce qui me concerne de sorte que nous ne devons en aucun jour ni en aucun temps te requérir désormais davantage ou te citer en justice par aucun procédé petit ou grand. La charte de caution susmentionnée reste en ma possession en raison des autres parts qui n'ont pas été acquittées, mais, pour autant qu'elle te concerne, qu'elle demeure en toute manière annulée, sans force et sans valeur. Si à n'importe quel moment je tentais de requérir de toi quelque chose au sujet des articles ci-dessus, je promets de payer avec mes héritiers à toi et à tes héritiers cinq livres d'or, et que la présente sûreté demeure valide.

Moi Pietro, de ma main j'ai souscrit.  
Moi Andrea, témoin, j'ai souscrit.  
Moi Domenico, témoin, j'ai souscrit.  
Moi Domenico, témoin, j'ai souscrit.  
[Seing<sup>[4]</sup> de Giovanni, prêtre et notaire]

<sup>[1]</sup> Terme employé en Méditerranée et désignant le louage d'un navire pour transporter une cargaison ou pour voyager.

<sup>[2]</sup> Maître, patron d'un navire

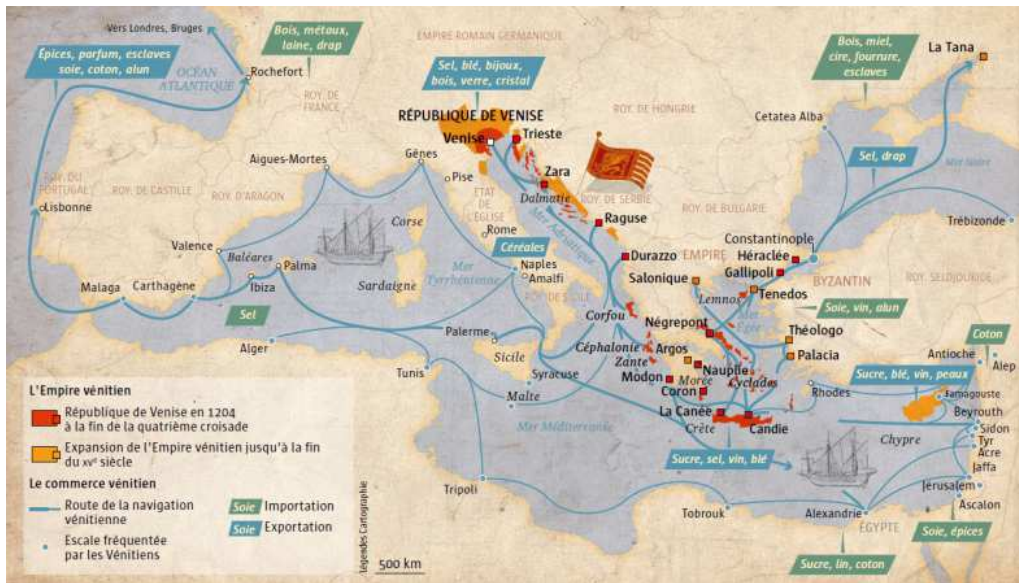
<sup>[3]</sup> Pièce d'or de la monnaie byzantine.

<sup>[4]</sup> Signature



### III) La méditerranée médiévale, un espace de circulation intercivilisationnel – Documents complémentaires

#### POINT DE PASSAGE ET D'OUVERTURE : VENISE, GRANDE PUISSANCE MARITIME ET COMMERCIALE



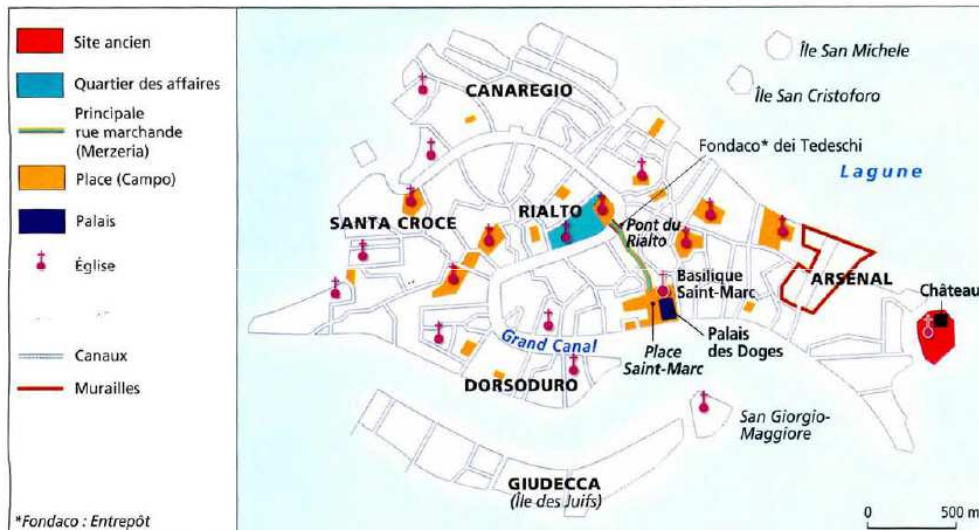
#### 1) Carte de l'empire vénitien

#### 2) Lexique :

Charte de caution :

Charte de sûreté :

*Colleganza* :



#### 3) Chronologie de la ville d'Antioche :

300 av. J.-C. : fondation par le roi grec Séleucos

Vie siècle : reconquête et reconstruction de la ville par l'empereur byzantin Justinien

638 : prise de la ville par les Arabes

966 : la ville est reconquise par les Byzantins

1084 : les Turcs seldjoukides s'emparent de la ville

1098 : la ville est reprise par les Francs pendant la 1<sup>ère</sup> croisade. Elle devient la capitale d'un des Etats latins d'Orient.

#### 4) Venise vers 1300

#### 5) Chrysobulle d'Alexis 1 Comnène accordant des privilèges aux Vénitiens dans l'empire byzantin (1082)

A la suite de la victoire sur les Normands en 1081, l'empereur byzantin remercie ses alliés vénitiens

Personne n'a ignoré ce que firent les fidèles Vénitiens [...] et comment ils ont offert pour nous aider d'innombrables combattants marins, et comment ils ont vaincu avec leur propre flotte [...]. C'est pourquoi, en récompense des services de ce genre, ma majesté impériale a bien voulu, suivant la teneur de ce présent chrysobulle ; que les Vénitiens reçoivent chaque année, au temps des fêtes, un revenu de 20 livres et que cet argent soit distribué dans leurs propres églises suivant leurs volontés. (...) En plus, elle donne aussi les magasins qui sont dans le quartier réservé de Perama (à Constantinople) avec plusieurs étages, dont les entrées et sorties débouchent dans toute la rue qui va de l'Hebraica jusqu'à Vigla, ceux qui sont habités comme ceux qui ne le sont pas, et ceux dans lequel demeurent des Vénitiens comme ceux des Grecs, et trois débarcadères maritimes, délimités au même endroit (...). Elle leur a aussi accordé de commercer toutes les marchandises dans toutes les régions de la Romanie<sup>1</sup> (...) et dans la Mégalopolis<sup>2</sup> même et plus simplement dans toutes les régions qui sont au pouvoir de notre pieuse mansuétude, sans qu'ils aient à payer de droits d'aucune sorte, pour aucune transaction.

<sup>1</sup> Terme désignant l'empire byzantin

<sup>2</sup> Terme désignant Constantinople, capitale de l'empire byzantin.